

# EDUC' SANTE HAUTES-ALPES



**HAUTES - ALPES**

**La lettre électronique du CODES 05**

**Hiver 2008  
n° 5**

## **Edito**

### **Un pôle de compétences en région, des services dans les Hautes-Alpes**

L'année 2008 va voir se concrétiser la mise en place d'un pôle régional de compétences constituant une nouvelle plate-forme de services et de ressources en éducation pour la santé en région Paca et sur notre département des Hautes-Alpes.

Depuis 2004, le réseau du CRES et des six CoDES PACA propose un programme collectif et une offre de services structurée en santé publique autour de 3 axes : la formation, le conseil en méthodologie/évaluation, et la documentation, programme soutenu par l'INPES dans le cadre de l'appui à la mise en œuvre des Schémas régionaux d'éducation pour la santé (SREPS). Les partenariats noués par le réseau durant ces 3 années aboutissent à la concrétisation d'un Pôle régional de compétences en éducation pour la santé, dans la continuité du SREPS. En 2007, l'INPES poursuit sa mission de développement cohérent et optimal de l'éducation pour la santé sur le territoire français en soutenant le renforcement des pôles.

Le pôle de compétences régional, porté par le réseau CRES/CoDES constitue une plate forme opérationnelle de ressources et de services aux porteurs de projets en éducation pour la santé.

Il a pour missions d'améliorer la qualité des programmes et des actions en étoffant les compétences des acteurs, d'harmoniser les pratiques, d'introduire plus de complémentarité dans les interventions, d'optimiser les ressources pour mieux couvrir les territoires et enfin de faciliter le transfert d'interventions efficaces et l'implantation d'actions innovantes.

Dans chaque département il apportera des services : appui méthodologique, appui à l'évaluation, formation, expertise, documentation ; des outils : ressources documentaires, bases de données, outils d'intervention, outils pédagogiques ; des lieux d'échanges : sur les pratiques professionnelles, thématiques ou méthodologiques.

Ainsi en 2008, le CoDES 05 décline l'ensemble de ses activités et vous trouverez déjà dans cette lettre la présentation du programme de formation continue, d'information et d'échanges de pratiques que nous proposons à tous les acteurs des Hautes-Alpes issus du champ de l'éducation pour la santé et de la promotion de la santé : porteurs de projets, intervenants de terrain, associations, institutions...

Au-delà de cette nouvelle mission, nous continuerons bien évidemment à mener en partenariat étroit avec vous, nos actions de prévention et d'éducation pour la santé sur le terrain, en milieu scolaire auprès des enfants et adolescents, auprès des personnes en difficultés et en précarité, auprès des jeunes et de leurs parents autour de groupes de paroles, auprès des personnes âgées, et sur de nombreuses thématiques de santé publique en lien avec le PRSP 2008 et que vous trouverez en présentation sur notre site Internet.

Enfin, vous trouverez également le compte rendu de notre colloque d'octobre «Promouvoir la santé dans les Hautes-Alpes, Réflexion autour des réseaux et des partenariats en éducation pour la santé en milieu rural» où vous étiez venus nombreux et je vous en remercie. Forts de cette riche expérience d'échanges et encouragés par vos demandes et l'intérêt suscité, nous reconduisons d'ores et déjà ce colloque le 21 octobre prochain, en cohérence avec nos nouvelles missions du pôle de compétences.

2008 vient de commencer et nous sommes déjà fin janvier...

Juste encore le temps pour vous souhaiter à tous une très belle année 2008 !

Bien à vous.

Brigitte Nectoux  
Directrice



*Très belle année 2008.*

*Le Président Pascal LISSY et les membres du Conseil d'Administration*

*La Directrice Brigitte NECTOUX et toute l'équipe du CODES 05*

*vous présentent leurs meilleurs voeux pour l'année 2008.*

## Le mot du Président ...

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Avec toute l'équipe du CODES, je vous adresse tous nos meilleurs vœux d'une très bonne santé ; ce bien extraordinairement précieux sans lequel rien n'est possible. J'adresse tous mes vœux à toute mon équipe du CODES avec un sentiment de gratitude et de reconnaissance pour le formidable travail accompli avec un sens élevé de cette mission d'éducation pour la santé.

Comme j'en avais pris l'engagement, cette lettre électronique retrace les temps forts du colloque du 10 octobre dernier que nous avons organisé au Conseil Général et consacré aux réseaux et aux partenariats en éducation pour la santé en milieu rural.

Je renouvelle tous mes remerciements à chacune et chacun des acteurs du succès de ce colloque et tout particulièrement à Madame Marquis de la DRASS qui témoigne d'une véritable écoute à l'égard de nos préoccupations territoriales.

La richesse des contributions à ce colloque nous sera très précieuse en 2008 pour alimenter les initiatives qui ne manqueront pas de se mettre en place à l'occasion des états généraux de la santé annoncés par Madame la Ministre de la santé.

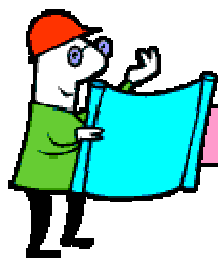
N'hésitez pas à assurer une large diffusion de ces contributions. Nous assurerons ainsi une véritable démarche citoyenne sans laquelle la prise de conscience sur les enjeux de la santé publique ne se fera pas.

Nous devons nous emparer de cette initiative, pour encore et encore faire s'exprimer toutes les exigences d'une politique de santé publique et tenter de le faire prendre en compte dans les futurs financements de la loi de santé publique et dans le cadre des futures lois de financement de la sécurité sociale.

Je renouvelle ici notre ambition d'un véritable service public de l'éducation pour la santé.

Ne craignons pas de placer la barre haute. L'état préoccupant de dégradation de nos indicateurs de santé publique nous confèrent d'immenses responsabilités

Pascal LISSY  
Président



## SOMMAIRE



Les Brèves .....p.4

Compte-rendu du colloque du 10 octobre 2007

Le Pôle documentaire .....p.15

Les formations .....p.16

Les Actions de prévention du CODES 05 ..... p.24

L'Agenda ..... p.25



## Les Brèves



Pour mieux vous accueillir,  
les horaires du CODES 05 s'élargissent !

Le CODES 05 a le plaisir de vous annoncer que de nouveaux horaires ont été aménagés pour permettre l'accueil du public sur toute la semaine.

Vous pouvez désormais venir découvrir notre espace documentaire  
**le vendredi après-midi de 14h à 17h !**

**Rappel des horaires du CODES 05 :**

Accueil téléphonique :

du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Ouverture du pôle documentaire au public :

les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h

le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

et sur rendez-vous

**SCHÉMA RÉGIONAL D'ÉDUCATION POUR LA SANTÉ**  
**Journées départementales du CODES des Hautes Alpes**

**COMPTE RENDU de la JOURNÉE**  
**Du 10 Octobre 2007**

**Comité Départemental d'Education pour la Santé des Hautes-Alpes**

---

1 place du Champsaur – « les Lavandes » - 05000 GAP – tel : 04 92 53 58 72 – fax : 04 92 53 36 27  
e-mail : [codes05@codes05.org](mailto:codes05@codes05.org) – Site Internet : [www.codes05.org](http://www.codes05.org)

# PROMOUVOIR la SANTÉ dans LES HAUTES ALPES

## Réflexion autour des réseaux et des partenariats en Education pour la Santé en milieu rural

### 1. PRESENTATION :

#### RAPPEL DU CONTEXTE

Les caractéristiques du département des Hautes Alpes et les contraintes imposées par le territoire méritent un éclairage fort sur le maillage humain qui s'y développe. Le territoire des Hautes Alpes est un territoire rural dont les contraintes géographiques, climatiques, les rythmes saisonniers, les caractéristiques populationnelles et la diversité des territoires sont à prendre en compte dans l'organisation des services sanitaires et sociaux.

L'accès à des services publics de qualité, l'accès à la prévention et aux soins sont donc essentiels pour maintenir et attirer les populations permanentes et touristiques, alors que par ailleurs, des contraintes d'organisation et de financement tendent à concentrer les principaux services dans les pôles urbains.

Cette demi-journée a pour but de mener une réflexion commune autour des réseaux et des partenariats en éducation pour la santé en milieu rural et s'inscrit dans la dynamique de l'organisation des journées régionales de promotion de la santé en région Paca.

#### INTERVENANTS

##### INTERVENANTS

- Mme Danièle MARQUIS - Chargée des actions de santé DRASS PACA
- Mme Chantal ROBERT - Inspecteur des affaires sanitaires & sociales DDASS 05
- Mme le Dr Michèle THIEBAULT - Médecin territorial PMI Conseil général 05
- M. Damien JACQUEMONT - chef de projet CUCS Ville de Gap
- M. Laurent TRITT - animateur centre social St Mens
- Mme Christine LEVEQUE, Service gestion du risque et statistiques CPAM 05
- M. Nicolas HUBERT - Directeur ACSSQ (Association Culturelle Sociale Sportive du Queyras)
- Dr Frédéric MESSIAT - Médecin gériatre « Vivre et vieillir chez soi »
- M. Jean HORGUES-DEBAT - Directeur de l'ADRETS (anciennement AREREF)

##### PARTENAIRES

- la DDASS des Hautes-Alpes
- la CPAM des Hautes-Alpes
- le Conseil Général des Hautes-Alpes
- la Ville de Gap
- le CRÉS PACA
- la DRASS PACA
- le GRSP PACA

#### PARTICIPANTS

41 personnes étaient présentes à cette journée de réflexion issues de milieux institutionnels et associatifs des champs médicaux, sanitaires et sociaux de tout le département des Hautes-Alpes.

## 2. SYNTHÈSE DES DÉBATS

### Ouverture

*Brigitte Nectoux, directrice du CODES 05, accueille les participants à cette journée départementale organisée dans le cadre du Schéma Régional d'Education pour la Santé en soulignant l'importance de débattre sur des thèmes aussi larges que : promouvoir la santé dans notre département, développer les partenariats et les réseaux de santé, élargir les cultures communes et les reconnaissances mutuelles de compétences, les valoriser et les partager, communiquer, lutter contre l'isolement et échanger sur les pratiques, autant de thèmes dont il est proposé de débattre durant cette rencontre.*

☞ **M. Pascal LISSY - Président de la CPAM des Hautes-Alpes et Président du CODES 05** ☞

*Après avoir remercié l'ensemble des intervenants et participants, Monsieur Pascal Lissy ouvre cette journée et pose la problématique particulière de l'organisation des services sanitaires et sociaux sur un territoire rural tel que celui des Hautes Alpes.*

*Il souligne l'importance de la reconnaissance de telles spécificités territoriales (contraintes) qui demandent de réelles politiques de Santé Publique et la prise en compte particulière de territoires qui pourraient passer à la trappe.*

*Il souligne le paradoxe et les incohérences actuelles où l'accent porté sur le déficit de la couverture sociale ne met jamais en évidence l'insuffisance des moyens accordés à ces domaines depuis toujours insuffisants. Les moyens accordés à la prévention sont de toute évidence insuffisants pour développer une culture de santé qui nécessite des investissements à long terme. Les associations au niveau national réclament des mesures budgétaires urgentes pour que le travail mené jusqu'ici ne soit pas remis en question et ne s'effondre. Pourtant il faut rappeler les objectifs de la loi de santé publique de 2004 qui se donnait comme ambition un travail sur les financements et le référentiel qualité des actions de prévention.*

*Ce colloque exprime donc également cet engagement militant du milieu dans lequel nous nous investissons. Ce rassemblement est aussi témoin de ce que les hauts alpins ont réussi à s'emparer de la territorialisation malgré les contraintes géographiques pour en faire un lieu riche de partenariats et être également au plus proche des préoccupations et des besoins des personnes.*

*Dans le cadre des journées régionales initiées avec le réseau CRES & CODES PACA, Pascal Lissy précise que le CODES 05 a volontairement choisi de consacrer cette journée aux enjeux de la promotion des partenaires pour la promotion de la santé en milieu rural en insistant sur le contexte de la diversité territoriale de notre région PACA et qu'il est indispensable de prendre en compte.*

*Il indique également qu'il sera essentiel d'offrir une synthèse à ce colloque, une cohérence qui permette de nous emparer de la territorialisation plutôt que de la subir parce que notre territoire et sa dynamique constituent le lieu de la transformation sociale.*

*Jamais la France n'a été aussi marquée par une mise en œuvre aussi locale de l'action publique et le champ de la santé publique aspire et se réalise de plus en plus lui aussi dans une logique de territorialisation des politiques de santé. Marquant la volonté d'être au plus près des populations et de lutter contre les discriminations, cette organisation doit être soutenue par l'ensemble des politiques publiques de manière cohérente et de la même manière dans le champ de l'offre en éducation pour la santé dont la territorialisation a été matérialisée par les SREPS (Schéma Régionaux d'Education pour la Santé) qui doit être rendue accessible à tous souligne t-il.*

*Ainsi, le territoire est une entité géographique et sociale qui donne du sens à l'action et sa définition est plus complexe qu'une simple maille administrative. L'échelle locale coïncide avec le territoire du quotidien de l'habitant, du citoyen ou de l'utilisateur. Il est donc propice à l'intégration et à la participation de tout un chacun, favorable à la mobilisation sociale et par conséquent au développement termine t-il.*

**M. Auguste TRUPHEME- Président du Conseil Général des Hautes-Alpes**

*Monsieur Truphème insiste sur l'importance du département dans l'impulsion des politiques publiques et rappelle les quatre schémas départementaux développés sur le département pour les cinq années à venir : le schéma départemental du handicap, de l'enfance et de la famille, de la gérontologie et celui de la musique, danse théâtre.*

Réaction de Pascal Lissy :

*Il rappelle qu'organiser la santé en milieu rural demande une politique de santé publique forte et orientée dans ce sens, ce qui constitue le cœur de la question.*

**Introduction**

**Partenariats et réseaux en santé publique en milieu rural**

**Mme Danièle MARQUIS - Chargée des actions de santé DRASS PACA**

**Mme Chantal ROBERT - Inspecteur DDASS 05**

*Danièle Marquis et Chantal Robert soulignent l'importance des partenariats et des réseaux en santé publique*

- pour mieux répondre aux besoins de la population encore trop centrés sur le soin
- pour améliorer et développer les dispositifs de prévention
- pour rationaliser les moyens et les ressources existantes

*Au niveau local, c'est l'existence d'ateliers locaux de santé qui permet d'élaborer des plans locaux de santé. C'est le cas des ateliers santé ville en milieu rural. Le cas par exemple du projet de santé du Briançonnais. Ces démarches doivent également s'adapter aux spécificités du département en impliquant l'hôpital de proximité et les généralistes et en structurant les réseaux. Sur un département rural tel que les Hautes Alpes où 35% de la population vit sur le gapençais et où la répartition populationnelle est donc particulièrement déséquilibrée, avec également de fortes variations des flux saisonniers, l'enclavement est important et génère de grandes difficultés d'accès aux soins.*

*Cependant sont rappelés les atouts d'un tel département où le petit nombre d'acteurs facilement identifiables permet de mettre en œuvre des partenariats efficaces et de faire connaître les acteurs ressources sans trop de difficultés.*

*Néanmoins les conditions géographiques limitent souvent les partenariats à un bassin de vie et rendent toujours les échanges difficiles et une professionnalisation et une spécialisation des intervenants plus difficile.*

*Dans ce contexte, est souligné l'importance de toujours plus formaliser, structurer et développer les partenariats et les réseaux et de s'appuyer toujours plus sur un maillage adapté, les structures ressources et la capitalisation des savoirs et des compétences.*

**Tables rondes et échanges**

**Schéma départemental et éducation pour la santé**

**Mme le Dr Michèle THIEBAULT - Médecin territorial PMI Conseil Général 05**

*Michèle Thiebault présente l'élaboration du schéma départemental de l'enfance et de la famille qui concrétise et témoigne de cette territorialisation. Les constats réalisés et les propositions seront présentées au Conseil Général en octobre. L'objectif commun est de permettre aux enfants et aux familles d'être informés de leur santé et aux professionnels de réunir les acteurs dans ce champ autour de cet objectif. L'éducation nationale, l'UDAF, le CODES, l'UNICEF, la PMI et les Centres Sociaux participent à ce schéma.*

*Michèle Thiebault souligne que malgré de nombreux projets et leur qualité, les caractéristiques de notre département peuvent rendre difficile la coordination et la visibilité des projets départementaux et être redondant sur certains territoires ou manquer dans d'autres.*

*A chaque fois il faut donc s'assurer de:*

- Développer une meilleure visibilité des actions, des acteurs, et des besoins
- Mutualiser en valorisant l'existant
- Et donner une cohérence



*Pour cela, sur ce projet départemental SDEPS les objectifs ont veillé à mettre en place une coordination étroite avec la mise en place d'une instance départementale pour donner une visibilité qualitative et quantitative ainsi qu'une forte coordination locale avec la constitutions d'un comité de pilotage et un très bon état des lieux.*

*Il s'agissait également de repérer les ressources et les acteurs de terrain, de définir les thématiques et les priorités locales grâce à la coordination locale. Evidemment le développement de ce projet a nécessité la mise en place de moyens adaptés dont la création d'un poste de chargé de mission afin d'animer le réseau.*

### **Contrat Urbain de Cohésion Sociale - partenariats et réseaux**

☞ **M. Damien JACQUEMONT - chef de projet CUCS Ville de Gap** ☞

☞ **M. Laurent TRITT - animateur centre social St Mens** ☞

*Damien Jacquemont présente le CUCS, politique de la ville qui permet de développer les thématiques de la parentalité, de la santé et de la prévention de la délinquance sur le territoire de la ville. Ce projet de la ville cofinancé de manière multipartenariale développe un axe santé priorisant l'accès au soin des publics fragilisés et la santé préventive optant qu'une bonne santé est le garant d'une bonne intégration sociale et culturelle.*

*Laurent Tritt souligne l'importance de réellement rendre les jeunes acteurs de leur prévention au travers de projets participatifs et créatifs par le biais de supports qui les intéressent. L'attractivité d'un projet est indispensable pour que les jeunes y adhèrent.*

#### Réaction de Pascal Lissy :

*Il souligne que l'introduction de la dimension sanitaire dans les axes du contrat urbain est assez récente et que la ville commence à acquérir des compétences en matière de santé mais qu'il persiste toujours une nécessité de sensibiliser les politiques à ce niveau là.*

#### Réaction de François Monnier, Directeur du CAP :

*Il souligne l'importance de ne pas perdre la notion de santé globale en travaillant en petit comité de spécialistes. Les dimensions sociales, culturelles et sanitaires ne doivent pas être cloisonnées.*

#### Réaction de Philippe Hebrard, directeur de l'UDAF :

*La responsabilité des acteurs est essentielle et nécessite de s'adresser aux familles pour identifier leur besoin, dynamiser, impliquer et être à l'écoute pour ne pas être à côté de la plaque*

#### Réaction de Catherine Leprince Gégout, Directrice du CIDF :

*Elle souligne le manque de cohérence des politiques qui ne prennent pas en compte certaines dimensions dans le développement des politiques concernant la santé et des réductions voire des disparitions de lignes au niveau des budgets telles que les politiques concernant les violences faites aux femmes.*

#### Réaction de Madame Marquis:

*Souligne que le plan violence est en cours de finalisation.*

#### Réaction de Mario Bréna, animateur au centre social de Fontreynne :

*Il souligne la nécessité de donner une homogénéité aux demandes de financement dont les priorités sont les mêmes quel que soit le domaine. Le milieu associatif dépense une énergie folle à faire ces demandes de financement qui de plus ne permettent de développer des actions que sur une temporalité annuelle.*

#### Réaction de Madame Marquis:

*Ce genre de fonctionnement permet aussi une certaine souplesse et de développer des nouveautés chaque année. Ceci ne signifie pas que les prolongements peuvent être soutenus d'une année sur l'autre ou que des dispositifs de fond peuvent avoir des financements pluriannuels.*

#### Réaction de monsieur Demars, Directeur de la DDJS :

*Il souligne l'existence d'un comité de pilotage Activité physique et santé en collaboration avec le CODES, thématiques convergentes notamment en ce qui concerne la nutrition ou les conduites à risques et qui permet de développer un partenariat avec toutes les forces qui peuvent venir s'agglomérer autour de ce thème.*

*La création du nouveau ministère valorise les trois dimensions : sport, santé, jeunesse. Treize actions sont soutenues dans ce cadre avec un soutien d'action du CODES pour développer la valence santé. Cette direction a réellement anticipé l'organisation institutionnelle qui existe aujourd'hui et que monsieur Demars espère, permettra d'aller plus loin.*

## **Coordination Santé Précarité**

☞ **Mme Christine LEVEQUE - Service gestion du risque statistiques CPAM 05** ☞

*La constitution de la cellule santé précarité est un travail qui illustre le travail de partenariat et de réseau. Le groupe de travail s'est constitué sur la base d'un état des lieux et de l'identification de besoin : un usager sur deux n'a pas de médecin traitant avec souvent de nombreux problèmes associés notamment une absence de prise en charge globale et une méconnaissance des droits d'accès aux soins et à la santé. Le groupe de travail ainsi institué avec le concours de la CPAM, de la DDASS, du conseil général, du centre hospitalier, de l'ETAP, de AIDS, du CCAS et du CODES s'adresse aux professionnels et usagers afin de favoriser l'accès aux droits et aux soins et d'optimiser les réponses à ces besoins, objectifs partagés concrétisés par la charte d'adhésion à la cellule santé précarité du 28 septembre 2006. Le travail de partenariat et de réseau nécessite une coordination étroite. Pour la cellule santé précarité, elle est assurée par une cellule de coordination et un comité de coordination à rôle consultatif. A partir de cet état des lieux une analyse concertée de situation a permis un travail sur l'optimisation de la prise en charge globale.*

*Réaction de Madame Thiebault : il serait judicieux de travailler en partenariat avec le service PMI qui se trouve confronté à des publics en situation de précarité, dans un partenariat de convention et financier.*

## **Education pour la santé en territoire isolé**

☞ **M. Nicolas HUBERT - Directeur ACSSQ (Association Culturelle Sociale Sportive du Queyras)** ☞

*Nicolas Hubert est intervenu avec force de conviction en souhaitant être au plus près de la réalité, loin du politiquement correct. En préalable, il pose les problématiques principales qui mettent à mal la prévention et l'accompagnement sanitaire et social autour des questions suivantes :*

- à qui, à quel système profite le non développement de la prévention ?
- à qui, à quel système profite le trou de la sécurité sociale ?

*Il souligne la tendance actuelle de marchandisation des services. La prévention ne peut pas rentrer dans une logique de rentabilité. Prévenir, c'est-à-dire non seulement informer mais aussi animer au cœur des territoires a un coût.*

*La notion de besoin dans le soin est communément admise, mais ce n'est pas le cas pour la prévention dont l'importance ne semble pas aller de soi. Pourtant si la prévention est un objectif, c'est aussi un besoin animé par des objectifs de santé qui doivent être formulés. Mais la complexité administrative complique son extension.*

*Nicolas Hubert présente ensuite un ensemble d'expériences réussies telles que la prévention du cancer du sein auprès des aînés de la vallée du Queyras avec un dépistage organisé à La Ligue contre le Cancer et la mise en place de navettes à cet effet jusqu'à Briançon. Cette démarche de réseau d'abord informelle s'est ensuite finalisée par la création d'une permanence de la Ligue contre le Cancer sur l'Argentière.*

*Le travail de réseau permet donc d'aboutir à de réelles mesures concrètes et adaptées en faveur des publics.*

*Actuellement, le système de visiophonie qui se met en place permet également de rapprocher les services aux personnes.*

*Nicolas Hubert souligne néanmoins les craintes qui entourent le travail partenarial « partager une idée, c'est perdre un peu de sa légitimité » et il faut toujours se rappeler le cœur de la motivation et avancer malgré les écueils, les obstacles, les revendications et les rébellions. Le partenariat demande à avancer ensemble avec des intérêts partagés sur la base d'une culture commune. A chaque fois, il s'agit de veiller à s'appuyer sur les populations et sur les spécificités territoriales.*

*La problématique actuelle est d'être en capacité de dépasser les contraintes multi-administratives où les acteurs se perdent dans la complexité des opérations et des stratégies à élaborer afin d'obtenir des financements. Ce travail est coûteux en temps et en énergie au détriment de l'action.*

*Pour conclure, Nicolas Hubert résume ainsi les idées fortes :*

- travailler en réseau
- c'est croire dans l'apport de l'autre
- c'est oser partager
- c'est penser qu'une autre dynamique peut exister
- c'est penser qu'il y a peut être une autre façon d'expérimenter

- c'est s'inscrire dans une démarche qui, à son tout petit niveau induit un changement dans les mentalités, dans la société
- mais cette démarche demande de dépasser certaines barrières notamment psychologiques et de faire preuve de compréhension
  - dépasser l'orgueil de l'initiateur pour la structure qui revendique sa légitimité du fait de son idée
  - décrypter les achoppements culturels pour se comprendre de façon plus juste
  - recentrer toujours sur le sens et le bénéficiaire final
  - accepter des manières de travail différentes (temps, procédures, administration, animation...)
  - face aux difficultés, savoir se ressaisir des difficultés pour en faire des forces et non des obstacles pour faire avancer les projets et les méthodes
  - ne pas oublier que les bénéficiaires directs font partie du réseau

*Il reste paradoxal et étonnant de voir que la prévention n'est pas plus soutenue, compte tenu des économies que cela engendre concrètement. C'est un choix de société de consommation où la dépense importe plus que le bien être.*

*Tout le monde est acteur mais personne n'est responsable par la complexification des procédures. C'est le meilleur moyen de noyer les valeurs humanistes au profit de l'intérêt pécuniaire de certains dans le monde.*

*Réaction de Pascal Lissy : effectivement, aujourd'hui, malgré la passion et les convictions, ces mécanismes absorbent des énergies considérables qui ne sont pas mises à profit des populations.*

*Réaction de Madame Marquis : Les critères territoriaux sont étudiés avec précision à l'occasion de l'évaluation du PRSP et des comités collectifs sont organisés pour mener à bien les réflexions.*

*Réaction de la salle : les personnes présentes insistent sur la nécessité de permettre un débat spécifique sur les aspects financiers.*

#### **Réseau de santé gérontologique en milieu rural**

☞ **M. Frédéric MESSIAT - Médecin gériatre « Vivre & Vieillir chez soi » à l'Argentière** ☞

*Frédéric Messiat décrit les caractéristiques du réseau de santé gérontologique, dispositif mis en place sur l'ensemble des territoires des Hautes Alpes. Il en souligne les fondements :*

- la prise en charge globale de la personne âgée
- l'évaluation médico-psycho-sociale
- le décroisement à tous les niveaux
- la mutualisation des compétences

*Les thèmes abordés, l'approche individuelle et collective de la personne*

*Il insiste sur la nécessité d'un état des lieux et de la rédaction d'un cahier des charges pour la mise en place d'actions d'éducation pour la santé*

#### **Développement en réseau des territoires et des services dans les Hautes Alpes**

☞ **M. Jean HORGUES-DEBAT- Directeur de l'ADRETS** ☞

*Le travail de réseau et de partenariat doit viser au maintien et au développement des territoires ruraux. Les territoires ont besoin des services et réciproquement.*

*Dans le cadre du schéma de services, l'ADRETS a été à l'origine d'un diagnostic participatif sur l'état des services à la population avec un diagnostic spécifique aux zones de montagnes. Ce diagnostic a permis de montrer que :*

- les territoires connaissent mal les services
- les services connaissent mal les territoires
- les partenariats sont cloisonnés et certains partenaires ne communiquent pas. C'est le cas du secteur santé et social en milieu rural
- il y a très peu de prévention en milieu rural
- il existe des problèmes d'équité en termes d'accès au soin et à la santé
- des expériences intéressantes mais isolées

*Néanmoins, les territoires ont besoin des services et notamment en santé pour :*

- informer

- fournir des outils et des méthodes
  - assurer un service de proximité (réel ou virtuel)
  - réaliser des évaluations sanitaires et sociales
  - assurer le suivi et les prises en charge (il ne s'agit pas uniquement de soulever les problèmes)
- Et les services spécialisés ont besoin de
- connaître les publics
  - diffuser correctement l'information justement grâce à cette connaissance
  - mobiliser les acteurs locaux car ce ne sont que les acteurs du territoire qui pourront le faire en réalisant l'animation locale
  - tenir compte de l'environnement global local
  - évaluer les impacts
  - assurer le lien social
- Ces partenariats sont à construire sur la durée afin de permettre de
- croiser les approches verticales spécialisées et les approches territoriales transversales
  - assurer un financement dans la durée pour chacun d'eux
  - capitaliser les expériences positives des structures et des territoires
  - former des acteurs à ces approches ( les acteurs de territoire sur la santé et les acteurs de santé sur les territoires)

## Synthèse

### **Par Brigitte Nectoux, directrice du CODES 05**

*Brigitte Nectoux conclut cette rencontre en remerciant les participants pour les échanges précieux qui aideront à continuer de travailler ensemble pour la prévention et la promotion de la santé dans les Hautes Alpes. Ces partenariats témoignés à l'occasion de cette journée permettent de s'ouvrir, de s'enrichir, de toujours mieux se connaître et de mieux comprendre l'environnement dans lequel nous oeuvrons.*

*Les partenariats et les réseaux ne se décrètent pas, ils se construisent et se consolident selon un processus et une méthodologie basée sur l'ouverture, la confiance et le respect, favorisant ainsi la reconnaissance de tous les acteurs ressources du territoire.*

*C'est à partir de cette culture partenariale que chaque professionnel peut ouvrir son champ d'actions aux pratiques des autres.*

*Pour terminer, Brigitte Nectoux rappelle les outils qui sont à disposition au CODES 05 pour faciliter nos missions de promotion de la santé dans les Hautes-Alpes :*

- base bibliographique et outils pédagogiques « Bip Bop »
- site Internet du Codes 05
- lettres électroniques du Codes 05
- base de données départementale « Addictions »
- base de donnée OSCAR sur le site régional du CRES
- CD-Rom méthodologie et évaluation d'actions ou de programmes de santé publique

*Autant d'outils et de moyens de mutualisation et communication mis à disposition des partenaires au niveau départemental voire régional.*

## Clôture

*Par Pascal Lissy, président du CODES 05*

*Il faut un compte rendu pour trouver des prolongements à ce que sont nos engagements. La structuration en associations reflète bien la mobilisation et le militantisme qu'impose la prise en compte adaptée des problématiques de santé publique.*

*Comment expliquer les déficits de l'assurance maladie si l'on n'y confronte pas les origines et les équations réelles : l'absence de financement de ce qu'on appelle la prévention. Les partenariats que nous partageons s'appliquent à créer du bien être ensemble. Nous espérons que la DRASS soit toujours un relais pour nous.*

*Ces journées signent la mobilisation actuelle et à venir et le CODES espère qu'elle initiera une mobilisation à venir. Et c'est le rôle du CODES en tant qu'organisme ressource d'irriguer le territoire, d'assurer le lien, la communication, l'accompagnement entre les différents partenaires hauts alpins.*

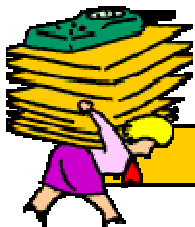
## 3. EVALUATION

*L'évaluation distribuée et retournée par l'ensemble des participants montre une réelle satisfaction des personnes présentes concernant notamment l'initiative de telles journées de réflexion, l'intérêt du thème et des échanges entre acteurs associatifs et institutionnels avec des interventions d'un très bon niveau d'analyse, dans un grand respect des réalités et contraintes de chacun pour une réelle volonté d'avancer dans le même sens. Beaucoup de participants ont estimé que les débats auraient nécessité des temps d'échanges plus longs. L'évaluation a également permis de dégager de nouveaux thèmes de réflexion en particulier concernant la question des financements et des solutions envisageables pour donner plus de force à nos partenariats et en développer de nouveaux pour donner toujours plus de poids et de globalité à nos projets et pourquoi pas en déposant des projets communs rassemblant de nombreux partenaires autour d'un objectif partagé.*

## 4. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

*Le CODES des Hautes Alpes souhaite maintenir la dynamique impulsée par l'organisation de cette matinée de réflexion en créant d'autres occasions de rencontre et de réflexion communes autour des problématiques liées à la promotion de la santé, de l'éducation pour la santé et de la prévention sur l'ensemble de notre territoire des Hautes Alpes.*

*Cette perspective s'inscrit en cohérence pour 2008 avec la mise en place du pôle régional de compétences et de nos missions départementales qui en résultent dont une brochure de présentation sera prochainement communiquée.*



## Le Pôle documentaire



**NOUVEAUTES**

Venez consulter toutes les nouveautés  
du pôle documentaire du CODES 05  
(ouvrages, outils pédagogiques, CD-Rom, brochures ... )  
sur notre site Internet, en rubrique « Documentation » :

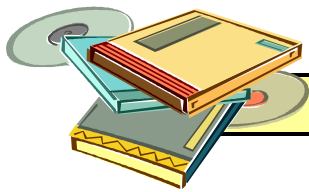
<http://www.codes05.org/4-documentation.php>

N'hésitez pas à venir les consulter au CODES 05  
pendant les horaires d'ouverture au public :  
**les lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi (de 14h à 17h)**  
**le mercredi (de 9h à 12h et de 14h à 17h)**  
**et sur rendez-vous.**

Pour toute commande de documentation en grand nombre,  
merci de bien vouloir contacter au préalable le CODES 05 :

**par téléphone : 04 92 53 58 72**

**ou par mail : [codes05@codes05.org](mailto:codes05@codes05.org)**



## Les Formations organisées par le CODES 05



### FORMATIONS PROPOSEES DANS LE CADRE DES MISSIONS DU POLE DE COMPETENCES

#### Formation à l'outil de catégorisation des résultats

Vos projets ont-ils atteint leur but ? Pour répondre à cette question, Promotion Santé Suisse a développé un modèle permettant de catégoriser les résultats directs et indirects de l'activité sur l'état de santé de la population. Cet outil facilite la planification, le pilotage et l'évaluation mais peut également servir à développer et évaluer des stratégies et des politiques. Il est à l'heure actuelle promu par l'INPES, la DGS, ainsi que le GRSP PACA.

#### Objectifs :

A l'issue de la formation, les participants seront en mesure d'utiliser l'outil de catégorisation des résultats dans leur pratique quotidienne.

#### Contenu :

Découverte de l'outil et expérimentation concrète de son utilisation à partir d'exemples de projets

#### Public :

Instructeurs et porteurs de projets départementaux

**Dates:** les 6 et 7 mars 2008

le 3 juin 2008

**Lieu :** Gap (à définir)

**Horaires :** 9h à 17h

**Intervenantes :** Martine PAGANI, GRSP PACA ;

Brigitte NECTOUX, directrice du CoDES 05 ;

Patricia FIVIAN, chargée de projet méthodologie et évaluation au CoDES 05

**Inscription :** au CoDES avant le : 21/02/08 (pour la 1<sup>ère</sup>) et 20/05/08 (pour la 2<sup>nde</sup>)

**Contact :** CoDES 05, 1, Place du Champsaur, Les Lavandes 05000 GAP

**Tél.** 04 92 53 58 72 **Fax :** 04 92 53 36 27 **E-mail :** [codes05@codes05.org](mailto:codes05@codes05.org)

## Sensibilisation à l'outil de catégorisation des résultats

### Objectifs :

Découverte de l'outil et de son intérêt dans une démarche d'évaluation

### Contenu :

Présentation de l'outil et de ses modalités d'utilisation.

### Public :

Porteurs de projets

**Dates:** 27 mars 2008

29 mai 2008

18 septembre 2008

**Lieu :** CODES 05 - Gap

**Horaires :** 9h à 12h

**Intervenantes :** Brigitte NECTOUX, directrice du CoDES 05 ;

Patricia FIVIAN et Claire FAURE, chargées de projet méthodologie et  
évaluation au CoDES 05

**Inscription :** au CoDES avant le :

13/03/08 (pour la 1<sup>ère</sup>)

15/05/08 (pour la 2<sup>nde</sup>)

04/09/08 (pour la 3<sup>ème</sup>)

**Contact :** CoDES 05, 1, Place du Champsaur, Les Lavandes 05000 GAP

**Tél.** 04 92 53 58 72 **Fax :** 04 92 53 36 27 **E-mail :** [codes05@codes05.org](mailto:codes05@codes05.org)



**Méthodologie et évaluation d'actions ou de programmes de santé publique, formation au CD-Rom d'accompagnement à la conceptualisation, la mise en œuvre et l'évaluation**

**Objectifs :**

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de concevoir un projet de santé publique et maîtriseront les modalités d'utilisation de cet outil.

**Contenu :**

- La méthodologie de projet : de la planification à la démarche d'évaluation
- La communication et la valorisation de son projet
- les techniques de navigation sur le CD-Rom

**Méthode :**

- Utilisation du CD-Rom comme fil conducteur des activités pédagogiques
- Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques autour des différentes étapes méthodologiques
- Echanges autour d'expériences des participants en matière de montage de projets et d'évaluation.

**Public :**

Porteurs de projets

**Dates:** 9 et 10 juin 2008

**Lieu :** Gap (à définir)

**Horaires :** 9h à 17h

**Intervenantes :** Brigitte NECTOUX, directrice du CoDES 05 ;  
Patricia FIVIAN et Claire FAURE, chargées de projet méthodologie et évaluation au CoDES 05

**Inscription :** au CoDES avant le : 26/05/08

**Contact :** CoDES 05, 1, Place du Champsaur, Les Lavandes 05000 GAP

**Tél.** 04 92 53 58 72 **Fax :** 04 92 53 36 27 **E-mail :** [codes05@codes05.org](mailto:codes05@codes05.org)

## Ateliers de présentation d'outils pédagogiques

### Objectifs :

A l'issue de la formation, chaque participant aura découvert les outils présentés et sera en capacité de les utiliser.

### Contenu :

Rencontres entre acteurs d'éducation pour la santé et de prévention autour de la présentation et de l'analyse critique d'outils pédagogiques en éducation pour la santé. Chaque atelier est consacré à un outil et une thématique spécifiques.

### Public :

Professionnels et bénévoles des champs sanitaire, social ou éducatif mettant en place des actions de prévention ou souhaitant le faire

**Thème** : Conduites addictives

**Outil** : « Alcool, cannabis et conduite »

**Dates** : 27 mars 2008

**Lieu** : CODES 05 - Gap

**Horaires** : 14h à 17h

**Intervenante** : Claire FAURE, chargée de projets au CoDES 05

**Inscription** : au CoDES avant le : 13/03/08

**Contact** : CoDES 05, 1, Place du Champsaur, Les Lavandes 05000 GAP

**Tél.** 04 92 53 58 72 **Fax** : 04 92 53 36 27 **E-mail** : [codes05@codes05.org](mailto:codes05@codes05.org)

**Thème** : Relations amoureuses et contraception à l'adolescence

**Outil** : « Petites histoires d'amour et de contraception »

**Dates** : 29 mai 2008

**Lieu** : CODES 05 - Gap

**Horaires** : 14h à 17h

**Intervenantes** : Claire FAURE, chargée de projets au CoDES 05

**Inscription** : au CoDES avant le : 15/05/08

**Contact** : CoDES 05, 1, Place du Champsaur, Les Lavandes 05000 GAP

**Tél.** 04 92 53 58 72 **Fax** : 04 92 53 36 27 **E-mail** : [codes05@codes05.org](mailto:codes05@codes05.org)

**Thème** : Equilibre alimentaire et activités physiques

**Outil** : « Fourchettes et Baskets»

**Dates**: 18 septembre 2008

**Lieu** : CODES 05 - Gap

**Horaires** : 14h à 17h

**Intervenantes** : Claire FAURE, chargée de projets au CoDES 05

**Inscription** : au CoDES avant le : 04/09/08

**Contact** : CoDES 05, 1, Place du Champsaur, Les Lavandes 05000 GAP

**Tél.** 04 92 53 58 72 **Fax** : 04 92 53 36 27 **E-mail** : [codes05@codes05.org](mailto:codes05@codes05.org)

**Thème** : Prévention de la violence, enfants et adolescents

**Outil** : à définir

**Dates**: 4 décembre 2008

**Lieu** : CODES 05 - Gap

**Horaires** : 14h à 17h

**Intervenantes** : Claire FAURE, chargée de projets au CoDES 05

**Inscription** : au CoDES avant le : 20/11/08

**Contact** : CoDES 05, 1, Place du Champsaur, Les Lavandes 05000 GAP

**Tél.** 04 92 53 58 72 **Fax** : 04 92 53 36 27 **E-mail** : [codes05@codes05.org](mailto:codes05@codes05.org)

## Formation aux outils pédagogiques et aux techniques d'animation pour les interventions en éducation pour la santé

### Objectifs :

- Développer une meilleure connaissance des techniques d'animation et de communication et de différents outils pour améliorer leur utilisation dans la mise en œuvre et l'animation d'actions d'éducation pour la santé
- Conforter les techniques d'intervention et de prévention
- Amorcer une réflexion sur la place de l'outil dans la construction et la mise en œuvre d'une action de santé
- Apprendre à utiliser les grilles d'analyse des outils et des documents audiovisuels de l'INPES de l'APES
- Mettre en commun et analyser les expériences de chacun en matière de mise en œuvre d'outils d'éducation pour la santé
- Expérimenter de nouvelles techniques et de nouveaux outils

### Contenu :

Découverte de techniques d'animation et de communication par l'expérimentation. Ateliers d'analyse d'outils pédagogiques. Apprentissage de la méthode d'élaboration d'actions d'éducation pour la santé auprès de publics.

### Public :

Professionnels et bénévoles des champs sanitaire, social ou éducatif mettant en place des actions de prévention ou souhaitant le faire.

**Dates:** 2, 3 et 9 octobre 2008

**Lieu :** CODES 05 - Gap

**Horaires :** 9h à 17h

**Intervenants :** Nathalie MERLE, directrice du CODES 13

Chantal LAURENCON, chargée de projets au CODES 13

Nicolas TORRENS, acteur de théâtre (Théâtre de l'opprimé)

**Inscription :** Bulletin à renvoyer au CoDES avant le : 18/09/08

**Contact :** CoDES 05, 1, Place du Champsaur, Les Lavandes 05000 GAP

**Tél.** 04 92 53 58 72 **Fax :** 04 92 53 36 27 **E-mail :** [codes05@codes05.org](mailto:codes05@codes05.org)

## Echanges des pratiques professionnelles

Le but de ces rencontres est de permettre aux acteurs de parler de la réalité de leurs pratiques professionnelles, de porter un regard commun sur des situations professionnelles concrètes, d'émettre des hypothèses de compréhension et de trouver des pistes de solutions nouvelles en variant les points de vue.

La réflexion a lieu dans le cadre d'un groupe de personnes souhaitant se perfectionner en mutualisant leurs compétences autour de la méthodologie et de l'évaluation de projets de santé publique.

Chaque participant est invité à apporter un projet d'action qu'il souhaite mettre en discussion au sein du groupe.

### Objectifs de la première rencontre (26 février) :

- Favoriser la rencontre entre les acteurs locaux autour de leurs expériences en matière de méthodologie et d'évaluation de projets en éducation pour la santé.
- Identifier leurs forces et leurs difficultés
- Elaborer des pistes d'action individuelles et/ou collectives pour les rencontres suivantes

### Contenu de la première rencontre :

9h - accueil des participants

9h15 - présentation des rencontres : cadre, définitions, objectifs, méthode

10h - tour de table des présentations des participants et des actions proposées

10h30 - choix d'une situation et exposé de celle-ci par un participant

11h - **Atelier 1** : travaux de groupes « A l'aide d'une grille d'analyse, repérer les différentes étapes méthodologiques de la situation exposée »

12h30 - pause déjeuner

14h - restitution des travaux de groupes - identification des forces et faiblesses du projet, recherche commune des éléments modifiables.

15h - à partir du cas concert analysé en commun, expression individuelle des contraintes dans la réalité de leurs pratiques

15h30 - élaboration d'un plan d'action, formalisation de la rencontre, évaluation

**Publics :**

Porteurs de projets de prévention, promotion de la santé ou éducation pour la santé - toutes thématiques

**Date:** le 26 février 2008

le 29 avril 2008

le 30 juin 2008

**Horaires :** 9h à 16h

**Lieu :** CODES 05 - Gap

**Intervenantes :** Patricia FIVIAN et Claire FAURE, chargées de projet méthodologie et évaluation au CoDES 05

**Inscription :** au CoDES avant le : 12/02/08

**Contact :** CoDES 05, 1, Place du Champsaur, Les Lavandes 05000 GAP

**Tél.** 04 92 53 58 72 **Fax :** 04 92 53 36 27 **E-mail :** codes05@codes05.org

**Attention !**  
les dates des 29 avril et 30 juin  
ainsi que les horaires  
sont susceptibles d'être modifiés  
en fonction de l'organisation du groupe



## Les Actions de prévention menées par le CODES 05



### Présentation de quelques actions de prévention en cours de réalisation ...

Actuellement, le CODES 05 mène de nombreuses actions de prévention à long terme, notamment en milieu scolaire ... en voici quelques exemples :

Les éducatrices de santé Emilie GAZZANIGA et Julie PEYTIER, continuent de parcourir les **écoles maternelles et primaires** de Gap pour mener auprès des élèves les séances de prévention dans le cadre du programme d'éducation pour la santé en milieu scolaire prévu jusqu'à la fin de l'année scolaire.

En collèges et lycées, les interventions de **prévention des conduites addictives** ont démarré. Elles sont menées par Claire FAURE, Miana ESTACHY et Christelle PIATTI, en partenariat étroit avec Léa WEBER, du comité départemental de la Ligue contre le Cancer.

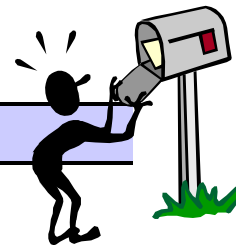
Enfin, le projet de **prévention et d'éducation à l'hygiène buccodentaire**, que le CODES 05, mandaté par la CPAM, s'apprête à mener auprès de tous les élèves de 6<sup>ème</sup> du département, est entrain de voir le jour, avec les premières interventions prévues début février dans les collèges.

**Venez retrouver toutes nos actions détaillées  
sur le site Internet du CODES 05,  
à la rubrique « Nos actions » :**

<http://www.codes05.org/3-actions.php>



## L'Agenda



### L'agenda du CODES 05

Venez retrouver les évènements du CODES 05  
à la rubrique « Agenda du CODES 05 » de notre site :

<http://www.codes05.org/5-agenda.php>

### L'agenda des partenaires

*Partenaires, cet  
espace vous est  
réservé !  
N'hésitez pas à nous  
transmettre vos  
infos et dates  
importantes !*

Vous pouvez retrouver les  
évènements de nos partenaires  
à la rubrique « Agenda des partenaires »  
de notre site :

[http://www.codes05.org/5-agenda\\_partenaires.php](http://www.codes05.org/5-agenda_partenaires.php)

- ✓ **le 7 février** : Colloque régional du CIRDD  
*« Espace sans fumée, au-delà de la loi... »*
- ✓ **le 28 février** : Colloque régional du CRES  
*« Questions éthiques et éducation pour la santé »*
- ✓ **les 27 et 28 mars** : Colloque national de l'AMPTA  
*« Addictions : entre tradition et modernité »*
- ✓ **les 10 et 11 avril** : Journées de la prévention de l'INPES



## Les journées santé

### Janvier

- ✓ **le 12** : Journée nationale de dépistage de l'obésité infantile  
*Thème 2008 : "L'équilibre nutritionnel"*
- ✓ **le 19** : Journée nationale Hépatites
- ✓ **du 20/01 au 26/01** : Semaine européenne de prévention du cancer du col de l'utérus
- ✓ **du 26/01 au 27/01** : Journée mondiale de la lèpre  
*Thème 2008 : "La lèpre ne tue pas, elle condamne"*

### Février

- ✓ **le 4** : Journée mondiale contre le cancer
- ✓ **le 5** : Journée nationale de prévention du suicide  
*Thème 2008 : "Addiction et suicide"*
- ✓ **le 14** : Journée de sensibilisation aux cardiopathies congénitales

### Mars

- ✓ **le 8** : Journée de la femme
- ✓ **le 13** : Journée nationale de l'audition
- ✓ **du 13 au 23** : Semaine d'information sur la santé mentale  
*Thème 2008 : "Maladies psychiques et isolement"*
- ✓ **du 13 au 19** : Semaine nationale des personnes handicapées physiques
- ✓ **du 19 au 25** : Semaine nationale de lutte contre le cancer
- ✓ **le 22** : Journée mondiale de l'eau
- ✓ **du 23 au 25** : Sidaction
- ✓ **le 24** : Journée mondiale de la tuberculose
- ✓ **du 26 au 31** : Semaine nationale contre le cancer colorectal
- ✓ **du 26 au 31** : Semaine de prévention des troubles musculo-squelettiques
- ✓ **le 28** : Journée nationale du sommeil

## Avril

- ✓ **du 1<sup>er</sup> au 7** : Semaine du **développement durable**
- ✓ **du 2 au 6** : Semaine nationale d'information et de prévention des **maladies veineuses**
- ✓ **du 2 au 6** : Semaine nationale de **l'incontinence**
- ✓ **le 7** : Journée mondiale **de la santé**  
*Thème 2008 : "Changements climatiques et santé"*
- ✓ **le 11** : Journée mondiale de la **maladie de Parkinson**
- ✓ **du 16 au 22** : Semaine européenne de la **vaccination**
- ✓ **le 17** : Journée mondiale **de l'hémophilie**
- ✓ **le 21** : Journée française de **l'allergie**
- ✓ **du 23 au 29** : Semaine mondiale des Nations-Unies pour **la sécurité routière**
- ✓ **le 25** : Journée mondiale **du paludisme**
- ✓ **du 26 au 27** : **Parcours du cœur 2008**
- ✓ **le 28** : Journée mondiale sur **la sécurité et la santé au travail**

Pour vous désabonner de cette lettre électronique,  
envoyez un mail à :

[codes05@codes05.org](mailto:codes05@codes05.org)

**Vous n'êtes pas encore adhérent au CODES 05 ?  
Vous souhaitez nous soutenir ? N'hésitez pas !**

Vous pouvez adhérer à notre association (bulletins disponibles au CODES 05) moyennant une cotisation annuelle de 60 Euros.

Cette participation vous permet :

- de recevoir la revue de l'INPES « La santé de l'Homme »  
(6 numéros par an)
- de recevoir notre lettre électronique « Educ'Santé Hautes-Alpes »
- d'avoir accès à notre pôle documentaire
- d'emprunter des ouvrages et des outils pédagogiques
- d'être informé des nouvelles parutions de l'INPES
- de bénéficier de notre soutien méthodologique

**A bientôt pour le prochain numéro  
d' « Educ'Santé Hautes-Alpes » !**